



Aux représentants des médias

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – Accès aux prestations de l’administration

Dès le 1^{er} juillet 2020, le contrôle des habitants sera centralisé à Saint-Aubin et l’administration proposera un nouveau service de téléphonie dirigée vers les différents services communaux

Lors de sa séance du 30 septembre 2019, le législatif répondait à la convention de fusion en acceptant la fermeture de l’antenne du contrôle des habitants à Bevaix au 30 juin 2020. Dès le 1^{er} juillet, les demandes pour ce service seront gérées uniquement sur le site principal de Saint-Aubin.

En parallèle à la réorganisation de ce service, l’administration reste concentrée sur les deux sites de Saint-Aubin et Bevaix avec deux numéros de téléphone.

Pour Saint-Aubin, le 032 886 52 00 permettra d’atteindre les services suivants :

- Chancellerie
- Contrôle des habitants
- Comptabilité – finances
- Sécurité – port

Pour Bevaix, le 032 886 52 50 donnera accès aux services suivants :

- Aménagement du territoire – urbanisme
- Services techniques et industriels
- Service des bâtiments

Nous rappelons que les guichets sont ouverts en accès libre sur les deux sites le mardi matin de 9h00 à 12h00 et le jeudi après-midi de 14h00 à 18h00 ou sur rendez-vous à d’autres moments.

Pour le contrôle des habitants, les rendez-vous peuvent être pris sur d’autres plages horaires directement sur le site internet www.lagrandeberoche.ch.

Nous espérons que ces nouvelles mesures permettront un accès facilité et aussi large que possible aux services et prestations de l’administration communale.

Saint-Aubin-Sauges, le 22 juin 2020

Le Conseil communal

Contact médias : M. Gilbert Bertschi, chef du dicastère de l’administration

Gilbert.bertschi@ne.ch, 079 637 26 97